

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-264
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINE ET
PATRIMOINE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
ALIENATIONS

Séance du Conseil Municipal du jeudi 1 décembre 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**OBJET :
CESSION DU
POLE SANTE
ANDREOSSY
AU PROFIT
DE LA SCI
COSMO
CASTEL**

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth
ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno
PERLES, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Gérard
MONDRAGON

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE DU
: 25 NOVEMBRE 2022

Procurations :

Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE Donne procuration à Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Delphine SANTINI Donne procuration à Préscillia GRANIER,
Audrey GAIANI Donne procuration à Brigitte BATIGNE,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

AFFICHAGE EN DATE
DU : 25 NOVEMBRE
2022

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **13 DEC. 2022**

Absents excusés :

Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,

Secrétaire : Madame Élisabeth ESCAFRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Grégoire de Saint Martin s'est porté acquéreur des locaux situés sur la parcelle cadastrée section AH n°1670 «40 rue du Général Rollet », en vue d'y exercer une activité d'ophtalmologie.

Il précise que ces locaux professionnels, relevant du domaine privé de la Commune, sont affectés actuellement au Pôle Santé Andréosy, qui sera transféré prochainement dans la future Maison de la Santé Andréosy.

Le volume concerné par la cession est composé de 4 bureaux, un espace accueil-couloir, une salle d'attente, une salle de convivialité, des sanitaires et une douche d'une surface totale d'environ 128 m².

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la vente de ce lot au profit de la SCI COSMO CASTEL, représentée par Monsieur Grégoire de Saint Martin, au prix de 80 000 Euros, après avoir réalisé par un géomètre le relevé et la division en volume.

Vu l'avis du service France Domaine n°2022-11076-44029 en date du 28 juin 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 29 novembre 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la vente des locaux du Pôle Andréosy matérialisés sur le plan joint à la présente, pour un montant de 80 000 Euros net.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération, notamment la division en volume et l'acte authentique de vente devant notaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 1^{er} décembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **13 DEC. 2022**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **09 DEC. 2022**

Par publication le : **13 DEC. 2022**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

Berser
Levrault

ID : 011-211100763-20221201-DB2022264-DE